

Séance du 13 octobre 2022

Délibération 2022-41-CA P

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Calendrier de fermetures administratives pour l'année universitaire 2022 / 2023

Le Conseil d'Administration en formation s'est réuni en séance plénière dans l'amphithéâtre 200 du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy de l'UPHF le jeudi 13 octobre 2022 sur la convocation de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université, et de la présidence de Madame Souad Harmand, vice-présidente du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint,

Vu le décret n° 2019-942 du 09 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France

Madame Souad Harmand, vice-présidente du Conseil d'Administration donne la parole à M. Philippe DULION, Directeur Général des Services, qui propose aux membres, pour l'année universitaire 2022-2023, les périodes de fermetures administratives telles que :

<i>Toussaint</i>	<i>Du 29 octobre 2022 à 13h au 2 Novembre 2022 matin</i>	<i>1 jour</i>
Noël	Du 17 décembre 2022 à 13h au 3 janvier 2023 matin	11 jours
Hiver	Du 18 février 2023 à 13h au 27 février 2023 matin	5 jours
Printemps	Du 22 avril 2023 à 13h00 au 2 mai 2023 matin	5 jours
Ascension *	Du 17 mai 2023 au soir au 22 mai 2023 matin	1 jour
Été	Du 22 juillet 2023 au soir au 21 août 2023 matin	19 jours
		Soit une fermeture totale de 42 jours

* Si pause pédagogique

Par dérogation, les périodes d'ouvertures et horaires des bibliothèques universitaires peuvent être différents selon les nécessités de service public.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le nouveau calendrier de fermeture pour l'année universitaire 2022-2023.

Pour : 22 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes, le 13 octobre 2022

Abdelhakim Artiba
Président

